

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET
DE L'ALPHABETISATION

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

LE DIRECTEUR

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

Abidjan, le 04 AVR. 2025

Le Directeur

A

Mesdames et Messieurs les Directeurs

Régionaux de l'Education Nationale et de

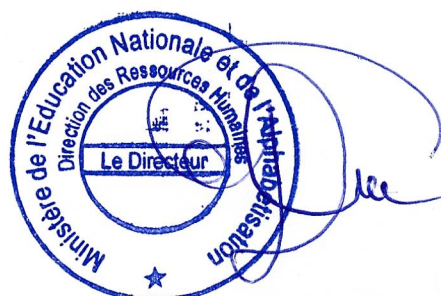
l'Alphabétisation (DRENA)

Objet : Prorogation de la période de Candidature
pour la distinction dans l'Ordre du Mérite
de la Fonction Publique, au titre de l'année 2024

Dans le cadre de la sélection des Fonctionnaires et Agents de l'Etat en vue de leur distinction dans l'Ordre du Mérite de la Fonction Publique, au titre de l'année 2024, j'ai l'honneur d'inviter les Fonctionnaires du MENA désireux de figurer parmi les futurs récipiendaires à postuler (en ligne) via leur espace fonctionnaire.

La fin de la période de soumission de candidature initialement prévue pour le **jeudi 03 Avril 2025** est prorogée au **jeudi 17 avril 2025**, délai de rigueur.

Je vous prie de respecter les dispositions antérieurement arrêtées.



OUATTARA Drissa